

DOCUMENTS A PRESENTER POUR UNE INSCRIPTION SCOLAIRE

Aucune copie ne sera effectuée par le service et aucune inscription n'est possible sans présentation des documents ci-dessous

(NB : les copies seront conservées par le service)

 Pièce d'identité du responsable de l'enfant Copie de toutes les pages du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance de l'enfant) Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ou, pour les familles hébergées, certificat d'hébergement ainsi que justificatif de domicile de l'hébergeant) Carnet de santé, afin de vérifier que les vaccinations obligatoires sont à jour : 		
	Enfants nés avant 2018 Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou justifie d'une contre-indication (Code de la Santé publique, article L 3111-2)	Enfants nés à partir de 2018 Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP), coqueluche, infections invasives à <i>Haemophilus influenzae</i> de type B, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole) ou justifie d'une contre-indication (Code de la Santé publique, article L 3111-2)
Le cas échéant, copie du jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant Pour les ULIS-Ecole, copie de l'affectation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)		